

# Jugement

**IMPORTANT :** L'analyse pour une amélioration de l'objectif de sécurité du patient n'est pas alignée avec l'analyse juridique. Cette partie obéit à une autre logique qui doit être connue et prise en compte, mais qui ne doit en aucun cas prendre le pas par des attitudes négatives ou défensives sur la qualité et la sécurité du patient. Voir aussi les [fiches juridiques](#) thématiques

Pour l'expert, les médicaments prescrits n'intervenaient qu'au titre de traitement d'appoint d'une gastro-entérite aiguë. Les seules mesures thérapeutiques considérées comme utiles auraient été l'utilisation de soluté de réhydratation oral en association avec le maintien de l'apport nutritionnel. Le médecin disait utiliser couramment cette thérapeutique chez le nourrisson mais faisait remarquer qu'il était difficile de la faire accepter chez des enfants plus grands. Toutefois celui-ci soulignait que les boissons utilisées par la famille (jus de fruits limonade) n'étaient pas adaptées au traitement d'une déshydratation (apport sodé insuffisant). De toute façon, il n'était pas certain que le soluté de réhydratation aurait été efficace, compte tenu de l'importance des vomissements. Le fait dominant était que la surveillance de l'enfant n'avait pas été adaptée (pesée, consignes).

Le tribunal correctionnel reconnaissait le médecin coupable d'homicide involontaire et le condamnait à une peine de 3 mois d'emprisonnement avec sursis, et à verser 16867 € aux parents en réparation du préjudice subi, sanctions alourdies en appel à 1 an d'emprisonnement avec sursis et 43134 € d'amende d'indemnisation.